

Table-Ronde sur la politique culturelle

Organisée Par Aurore Bergé, députée des Yvelines

Intervention de Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire, vice-président de l'APVF

Mardi 29 octobre
17h-18H30

Ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
Salle Colette - 7^{ème} étage

Cadre de la table ronde

Aurore Bergé est chargée par le Premier ministre d'une mission visant à **définir les objectifs, les principes d'action et les leviers d'une politique d'émancipation artistique et culturelle renouvelée**, allant au-delà de l'éducation artistique et culturelle, et qui s'adresse à tous nos concitoyens. Avec cette table-ronde, la députée souhaite recueillir l'avis des associations d'élus sur la politique culturelle et réfléchir sur les moyens de rendre la culture plus accessible à certains territoires.

I – Les politiques artistiques et culturelles locales premières touchées par les arbitrages budgétaires

Les dépenses culturelles locales, mais particulièrement celles des petites villes, se trouvent souvent délaissées en raison d'**arbitrages budgétaires difficiles**.

Car les coûts d'une politique culturelle sont encore trop souvent perçus comme une simple **dépense de fonctionnement** à l'instar des espaces verts alors que ceux-ci devraient représenter **un investissement** destiné à **construire un capital culturel** pour les jeunes de demain et pour **le développement du territoire**.

Aujourd'hui, les élus sont inquiets de l'avenir de la culture sur leurs territoires :

- **Inquiétude quant au désengagement de l'Etat** depuis quelques années dans les politiques culturelles, qui touche aujourd'hui même les équipements nationaux les plus prestigieux (le Louvre voit son budget diminuer en 2020 de 11 millions d'euros) incités à développer leurs ressources propres, le mécénat et la privatisation.
- **Inquiétude financière** ensuite : comment initier, ou même maintenir, une politique culturelle ambitieuse sur un territoire quand celui-ci est confronté à des contraintes budgétaires importantes ? Pour rappel, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales (-13,7 milliards entre 2014 et 2018) a contraint les élus à arbitrer à revers des politiques culturelles. Les acteurs du monde culturel sont sur le qui-vive. A budget constant, les élus s'inquiètent de savoir comment ils parviendront à soutenir la création d'initiatives culturelles sur leurs territoires.

- **Inquiétude quant à la gouvernance** des politiques culturelles : si la compétence « culture » demeure partagée entre l'ensemble des acteurs publics, nous avons besoin de plus de coordination. L'obligation de créer une commission thématique dédiée à la culture au sein de chaque Conférence territoriale de l'action publique (CTAP), prévue par la loi création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2017, constitue une évolution positive mais insuffisante. Les acteurs de terrain ont besoin de plus de visibilité sur le « qui fait quoi » et, surtout, le « qui finance quoi ».

Malgré ces nombreuses inquiétudes, les élus locaux ont su trouver des solutions pour maintenir une offre culturelle riche et attractive.

II – Les politiques culturelles locales comme moteur essentiel au développement des petites villes : Des clefs pour réparer les fractures économiques et sociales

Les petites villes sont toutes confrontées aux mouvements et au brassage de leur population résultant notamment **de l'éclatement des pratiques sociales** : emplois, loisirs et résidences. La culture apparaît alors pour les élus comme un levier de rassemblement renforçant les sociabilités.

La culture ne doit plus être perçue uniquement à travers le prisme du tourisme mais doit devenir le trait d'union dans des petites villes où pourraient se rencontrer les habitants du centre, ceux des habitats collectifs et les vacanciers de passage dans nos territoires. Les politiques culturelles peuvent ainsi s'inscrire dans le cadre d'une politique plus globale de **revitalisation du centre-ville**. Le plan « petite ville de demain » qui doit être lancé au lendemain des municipales doit contenir un volet culture.

Les conséquences économiques positives attachées à la culture sont l'occasion pour les élus de porter **un discours clé en main** : défendre les politiques culturelles tout en soulignant que celles-ci peuvent constituer un moteur pour l'économie locale.

III. – Les leviers d'une politique artistique et culturelle renouvelée : quelques initiatives de l'Etat à appuyer (non exhaustif)

- **Pass culture :**

Depuis 2018, les crédits destinés à soutenir la démocratisation culturelle et l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur l'ensemble du territoire sont en hausse. Parmi les actions soutenues par la EAC : le pass culture, dispositif en phase d'expérimentation qui permet aux jeunes âgés de 18 ans d'accéder à une enveloppe de 500 euros à dépenser en spectacles, cours, livres, musique ... En 2020, le budget consacré à cette initiative augmente de 10 millions d'euros.

Pour l'APVF cette initiative, qui contribue à réduire les fractures territoriales et sociales, mériterait d'être déployée sur tout le territoire et élargie à d'autres publics en fonction de leurs revenus.

- **Micro-folies :**

Le ministre de la culture, Franck Riester, a annoncé le 16 septembre la mise en place de 1 000 micro-folies supplémentaires d'ici 2022, avec un doublement des crédits consacrés au projet dans le budget 2020. Ce dispositif lancé en 2016 est une véritable opportunité pour les territoires les plus reculés puisqu'il permet à leurs habitants d'accéder virtuellement aux musées les plus prestigieux de France.

Pour l'APVF, le réseau des micro-folies mériterait également d'être étendu.

III. – Les leviers d'une politique artistique et culturelle renouvelée : des exemples innovants dans les petites villes

1. Saint-Maurice (Val-de-Marne) : une collaboration avec l'association des Concerts de Poche pour réduire les coûts d'une offre culturelle ambitieuse

Conséquence de la baisse des dotations aux collectivités : beaucoup de petites villes dressent le constat d'un affaiblissement de leur offre culturelle locale. En réaction à ce constat, la ville de Saint-Maurice réagit en s'efforçant d'offrir aux habitants des expériences musicales ambitieuses, à moindre coût pour la collectivité.

Depuis 2009, la **ville de Saint-Maurice travaille en effet en relation avec l'association « Concerts de Poche » avec l'objectif de retisser du lien du social et de promouvoir la culture à destination de tous** – et notamment des plus jeunes - à travers l'organisation d'expériences musicales audacieuses. Il s'agit là d'ailleurs de la mission que s'est fixée l'association « Concerts de poche », née en 2002, reconnue d'utilité publique et labellisée « La France s'engage » en 2014. La structure s'installe ainsi principalement dans les villages et les petites villes pour apporter la musique classique, le jazz et l'opéra, dans les lieux où celle-ci est parfois absente.

Sur le plan financier, l'opération représente un coût total de 20.000 euros : une partie est prise en charge par l'association « Concerts de poche ». Le reste du coût est assumé par la commune par l'intermédiaire d'une association constituée afin de recevoir les **subventions** municipales et celles issues de mécènes, au nombre de 12 aujourd'hui. A noter que la ville perçoit une partie du produit des ventes relatives à la billetterie : en définitive, il s'agit d'une opération peu coûteuse pour la collectivité, à tel point d'ailleurs que les communes limitrophes à Saint-Maurice sont de plus en plus nombreuses à souhaiter reproduire l'expérience.

2. Autun : La culture pour redonner un nouveau souffle à la ville

Située au cœur de la Bourgogne, à une heure de la métropole Dijonnaise, Autun subit, comme de nombreuses petites villes, une marginalisation culturelle croissante. Pour enrayer ce phénomène, le maire souhaite doubler la taille de la bibliothèque communale en la déplaçant au cœur de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, d'autres projets plus ambitieux vont voir le jour à Autun : la réhabilitation d'un hôpital désaffecté en centre artistique, solidaire, coopératif et entrepreneurial.

Pour conclure, l'APVF rappelle les deux grands axes d'amélioration de la politique culturelle : la formation des agents qui doit être repensée et les relations avec l'Etat et notamment les DRAC qui doivent être renforcées.